

PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE  
ET DE LA MER DU NORD

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE  
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

n° 28-2012

n°

## ARRÊTÉ INTER-PREFECTORAL

### Portant désignation des membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, commandant de la zone maritime Manche-mer du Nord,  
Le préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article L.219-6-1 ;
- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2011-637 du 9 juin 2011 relatif aux attributions, à la composition et au fonctionnement du Conseil national de la mer et des littoraux ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 21 novembre 2011 portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord.

## ARRÊTENT

**Article 1** Sont désignés membres du conseil maritime de façade pour la façade maritime Manche Est-mer du Nord les personnes suivantes :

### 1. Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

- le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord, ou son représentant,
- le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, ou son représentant,
- le préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, ou son représentant,
- le préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant,
- le préfet de la Manche, ou son représentant,

- représentant l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer :  
titulaire : Monsieur Dominique GODEFROY  
*suppléant : Monsieur Eric FOUCHER*
- représentant l'agence des aires marines protégées :  
titulaire : Monsieur François GAUTHIEZ  
*suppléant : Monsieur Christophe AULERT*
- représentant le conservatoire des espaces littoraux et des rivages lacustres :  
titulaire : Monsieur Jean-Philippe LACOSTE  
*suppléant : Monsieur Matthieu DELABIE*
- représentant l'agence de l'eau Seine-Normandie :  
titulaire : Madame Michèle ROUSSEAU  
*suppléant : Monsieur Mathieu ESCAFRE*
- représentant le grand port maritime de Dunkerque :  
titulaire : Monsieur Jean-Frédéric LAURENT  
*suppléante : Madame Christine DOBRONIAK*
- représentant le grand port maritime de Rouen :  
titulaire : Monsieur Régis SOENEN  
*suppléante : Madame Sandrine SAMSON*
- représentant le grand port maritime du Havre :  
titulaire : Monsieur Hervé MARTEL  
*suppléant : Monsieur Paul SCHERRER*
- représentant le service hydrographique et océanographique de la marine :  
titulaire : Monsieur Gilles MARTINOTY  
*suppléant : (en attente de désignation)*

## 2. Collège des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- représentant le conseil régional du Nord-Pas-de Calais :  
titulaire : Monsieur Wulfran DESPICHT  
*suppléant : Monsieur Yann CAPET*
- représentant du conseil régional de Picardie :  
titulaire : Madame Annie-Claude LEULIETTE  
*suppléant : Monsieur Nicolas DUMONT*
- représentant du conseil régional de Haute-Normandie :  
titulaire : Monsieur Dominique GAMBIER  
*suppléant : François AUBER*
- représentant du conseil régional de Basse-Normandie :  
titulaire : Monsieur Stéphane TRAVERT  
*suppléant : Monsieur Pierre MOURARET*
- représentant du conseil général du Nord :  
titulaire : Monsieur Jean SCHEPMAN  
*suppléant : Monsieur Bertrand RINGOT*
- représentant du conseil général du Pas-de-Calais :  
titulaire : Monsieur Dominique DUPILET  
*suppléant : Monsieur Hervé POHER*
- représentant du conseil général de la Somme :  
titulaire : Monsieur Christian MANABLE  
*suppléant : Monsieur Jean-Claude BUISINE*
- représentant du conseil général de la Seine-Maritime :  
titulaire : Monsieur Jacky HELOURY  
*suppléant : Monsieur Bruno BIENAIMÉ*
- représentant du conseil général du Calvados :  
titulaire : Monsieur François de BOURGOING  
*suppléant : Monsieur André LEDRAN*
- représentant du conseil général de la Manche :  
titulaire : Monsieur Jean LEPETIT  
*suppléant : Monsieur Érick BEAUFILS*

-représentants des maires désignés par l'association des maires de France :  
titulaires :

Monsieur Philippe DURON  
Monsieur Érick BEAUFILS  
Monsieur Édouard PHILIPPE

*suppléants :*

*Monsieur Bernard CAZENEUVE  
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER  
Monsieur Gérard MAUGER*

-représentants des établissements publics de coopération intercommunale désignés par  
l'association des maires de France :  
titulaires :

Monsieur Frédéric CUVILLIER  
Monsieur Jean-François RAPIN

*suppléants :*

*Madame Estelle GRELLIER  
Monsieur Jean-Paul HENRIET*

### 3. Collège des représentants des activités professionnelles et des entreprises :

-le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Nord-Pas-de-Calais,  
Picardie, ou son représentant,

-le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Haute-Normandie, ou son  
représentant,

-le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Basse-Normandie, ou son  
représentant,

-le président du comité régional de la conchyliculture de Normandie, mer du Nord, ou son  
représentant,

-représentant l'association nationale des organisations de producteurs de la pêche maritime et  
des cultures marines :

titulaire : Monsieur Thierry MISSONNIER

*suppléant : Monsieur Julien LAMOTHE*

-représentant la fédération des organisations de producteurs de la pêche artisanale :

titulaire : Monsieur Éric GOSSELIN

*suppléant : Monsieur Dominique THOMAS*

-représentant d'armateurs de France :

titulaire : Monsieur Bernard LENOIR

*suppléant : Monsieur Frédéric POUGET*

-représentant l'union nationale des armateurs à la pêche de France :

titulaire : Monsieur Marc GHIGUA

*suppléante : Madame Angélique MERLET*

-représentant l'union nationale des producteurs de granulats :

titulaire : Monsieur Jean-Yves CADIEUX

*suppléante : Madame Laëtitia PAPORE*

-représentant les chambres de commerce et d'industrie :

titulaire : Monsieur Éric NEYME

*suppléant : Monsieur Gérald FACQ*

-représentant les chambres d'agriculture :

titulaire : Monsieur François FIHUE

*suppléant : Daniel ROGUET*

-représentant le syndicat des énergies renouvelables :

titulaire : Monsieur Jean-Louis BAL

*suppléante : Madame Élodie PERRET*

-représentant les ports normands associés :

titulaire : Monsieur Jean-Michel SEVIN

*suppléant : Monsieur Jean-Pierre TOSTAIN*

- représentant le syndicat mixte du port de Dieppe :  
titulaire : Monsieur Alain LE VERN  
*suppléante : Madame Marie-Dominique FOUCHAULT*
- représentant l'autorité portuaire du port de Calais et de Boulogne :  
titulaire : Monsieur Yann CAPET  
*suppléant : Monsieur Wulfran DESPICHT*
- représentant la fédération nationale des industries nautiques,  
titulaire : Monsieur Stéphane CONSTANCE  
*suppléant : (en attente de désignation)*
- représentant la fédération française des ports de plaisance,  
titulaire : Monsieur André WIDEHEM  
*suppléant : Madame Françoise NOEL*
- représentant le groupement des industries de construction et activités navales,  
titulaire : Monsieur Franck ALLAIS  
*suppléant : Monsieur Boris FEDEROVSKI*
- représentant les assureurs maritimes désigné par la fédération française des sociétés  
d'assurance :  
titulaire : (en attente de désignation)  
*suppléant : (en attente de désignation)*
- représentant les pilotes maritimes :  
titulaire : Monsieur Olivier COUDERC  
*suppléant : Monsieur Didier PAYEN*

#### 4. Collège des représentants des salariés d'entreprises :

- représentants la confédération française démocratique du travail :  
titulaires :  
Monsieur Alexis MAHEUT  
Madame Rachel MARIE  
*suppléants :  
Madame Delphine DE FRANCO  
Monsieur Christian LEBLOND*
- représentants la confédération générale du travail :  
titulaires :  
Monsieur Alain LABBE  
Monsieur Lionel GARBE  
*suppléants :  
Madame Marylène HEROUT  
(en attente de désignation)*
- représentants force ouvrière :  
titulaires :  
Monsieur Jean-Pierre TERAL  
Monsieur Didier TERAL  
*suppléants :  
Monsieur Christophe ANQUETIL  
(en attente de désignation)*
- représentants la confédération française de l'encadrement - confédération générale des  
cadres :  
titulaires :  
Monsieur Régis CAVILLON  
Monsieur Jean CAILLIAU  
*suppléants :  
Monsieur Maxime REVERTEGAT  
Monsieur Renaud ROUSSEL*

-représentants la confédération française des travailleurs chrétiens :  
titulaires :

Monsieur Bruno DACHICOURT  
Monsieur Patrick FRANÇOIS

*suppléants :*

*Monsieur Jean-Marie WACOGNE  
Monsieur William DEVISME*

5. Collège des représentants des associations de protection de l'environnement littoral ou marin, ou d'usagers de la mer et du littoral :

-représentant l'association World Wildlife Fund France :  
titulaire : (en attente de désignation)

*suppléant : (en attente de désignation)*

-représentant l'association Greenpeace France :

titulaire : (en attente de désignation)

*suppléant : (en attente de désignation)*

-représentant l'association Robin des bois :

titulaire : Madame Nathalie GEISMAR-BONNEMAINS

*suppléant : Madame Charlotte NITHART*

-représentant la ligue pour la protection des oiseaux :

titulaire : Monsieur Frédéric MALVAUD

*suppléant : Monsieur Gilles BENTZ*

-représentant l'association France nature environnement :

titulaire : Madame Sylvie BARBIER

*suppléant : Monsieur Michel MARIETTE*

-représentant l'association Surfrider :

titulaire : Madame Amélie NEOLLIER

*suppléant : Madame Antidia CITORES*

-représentant l'association Rivages de France :

titulaire : Madame Christine SANDEL

*suppléant : Madame Coraline PETIT*

-représentant la fédération française de voile :

titulaire : Monsieur Paul ADAM

*suppléant : Monsieur Francis LE GOFF*

-représentant la fédération française motonautique :

titulaire : (en attente de désignation)

*suppléant : (en attente de désignation)*

-représentant l'union nationale des associations de navigateurs :

titulaire : Monsieur Gérard CUVELIER

*suppléant : Monsieur Bruno DEKKERS*

-représentant la fédération française d'études et de sports sous-marins :

titulaire : Madame Ingrid RICHARD

*suppléant : Monsieur François MATHIEU*

-représentant la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français :

titulaire : Monsieur Jean LEPIGOUCHET

*suppléant : Monsieur Guy RAEVEL*

-représentant la fédération nationale des chasseurs :

titulaire : Monsieur Pierre VERET

*suppléant : Monsieur Yves BUTEL*

-représentant les centres permanents d'initiatives pour l'environnement :

titulaire : Monsieur Charles BOULLAND

*suppléant : Madame Armelle ROFIDAL*

-représentant les comités départementaux olympiques et sportifs :

titulaire : Monsieur Pierre-Louis VILTARD

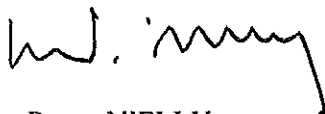
*suppléant : Monsieur Michel DEVIC*

- Article 2** Les personnalités qualifiées appelées à siéger au conseil maritime de façade sont les suivantes :
- Madame Martine LE BIHAN GUENOLE, maître de conférence, Université du Havre ;
  - Monsieur Michel MATHIEU, professeur des universités, Université de Caen ;
  - Monsieur Pascal BULEON, directeur de recherche au CNRS, directeur de la maison de recherche en sciences humaines de Caen ;
  - Monsieur Alain TRENTESEAUX, professeur des universités, Université de Lille 1 ;
  - Monsieur Olivier THIBAUT, directeur de l'agence de l'eau Artois-Picardie.
- Article 4** Les membres du conseil maritime de façade désignés siègent pour une durée de trois ans à compter de la date de signature du présent arrêté.
- Article 5** Il sera procédé à la désignation complémentaire des membres du conseil maritime de façade manquants par arrêté modificatif. Les membres ainsi désignés siègeront pour le temps restant à courir jusqu'au renouvellement complet du conseil.
- Article 6** La secrétaire générale pour les affaires régionales de Haute-Normandie, l'adjoint pour l'action de l'État en mer du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le directeur interrégional de la mer Manche Est-mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure.

À Cherbourg, le 24 MAI 2012

À Rouen, le 24 MAI 2012

Le préfet maritime de la Manche  
et de la mer du Nord



Bruno NIELLY

Le préfet de la région Haute-Normandie,  
Préfet de la Seine-Maritime,



Pierre de BOUSQUET